



Commune de PRADELLES-CABARDÈS

Compte-rendu Conseil Municipal du 16 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize octobre à neuf heures, le Conseil Municipal de Pradelles-Cabardès s'est réuni en session ordinaire sur convocation du sept octobre deux mille vingt et un, sous la présidence de Monsieur Eric GROS, Maire.

Présents : Eric GROS, François COUTAND, Laure GIRAUDEAU, Michel BARTHAS, Isabelle RABAUTE, Julien CHIRON, Claudine BLANC

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Catherine ROUANET, Anthony MARTIN

Pouvoir : Catherine ROUANET à Michel BARTHAS

Présence de Mme Chantal DÉMOULINS en tant qu'assesseur.

Monsieur François COUTAND a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2021

Approuvé à l'unanimité

I. Délibération n°1 – Convention d'adhésion à l'association de protection civile de l'Aude (APC11):

Proposition d'adhésion à l'association de protection civile de l'Aude offrant un soutien matériel et humain aux communes lors de situation de catastrophes.

Approuvé à l'unanimité

II. Délibération n°2 – Suppression du poste d'adjoint administratif de 10,5h hebdomadaire :

Suite à l'accord du comité technique proposition de suppression du poste d'adjoint administratif d'une durée hebdomadaire de 10,5H créé en 2020 pour le camping municipal en raison du départ en retraite de l'agent.

Approuvé à l'unanimité

III. Délibération n°3 – Suppression du poste d'adjoint technique de 11h hebdomadaire :

Suite à l'accord du comité technique proposition de suppression du poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 11H créé en 2020 pour le camping municipal en raison du départ en retraite de l'agent.

Approuvé à l'unanimité

IV. Délibération n°4 – Décision modificative n°3 – Budget communal (M14) :

Afin de réajuster le budget, Monsieur le Maire propose de procéder au vote de virement des crédits suivants :

Crédits à ouvrir						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	Fonctionnement	011	60622		Carburants	2 200,00 €
D	Investissement	21	2152	75	Installations de voirie	2 706,00 €
D	Investissement	21	2051	ONA	Concessions, droits similaires	100,00 €
D	Investissement	21	2181	ONA	Installations généré. agenc. divers	2 500,00 €
D	Investissement	21	165	OPFI	Dépôts et cautionnements	303,00 €
D	Investissement	21	2152	ONA	Matériel de bureau et info.	1 365,00 €
TOTAL						9 174,00 €

Crédits à réduire						
Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	Investissement	21	2131	73	Bâtiment Public	-6 874,00 €
D	Investissement	20	203	80	Frais d'études, rech, dév, insert.	-100,00 €
D	Fonctionnement	011	60621		Combustibles	-2 200,00 €
TOTAL						-9 174,00 €

Approuvé à l'unanimité

V. Délibération n°5 – Adhésion aux programme de reconnaissance PEFC

Décision ajournée en attendant plus de renseignement au sujet de ce programme.

Approuvé à l'unanimité

VI. Délibération n°6 – État d'assiette et coupes de bois 2022

Proposition d'inscription des coupes de bois de la parcelle 9a à l'état d'assiette 2022.

Approuvé à l'unanimité

VII. Délibération n°7 – Enquête de recensement de la population année 2022 :

Autorisation de réalisation des opérations nécessaires pour l'enquête de recensement de la population prévue en février 2022.

Approuvé à l'unanimité

VIII. Délibération n°8 déclassement de terrains non-bâti en vue d'un échange de parcelles :

Proposition de sortie de l'actif de la commune des terrains composant l'accord d'échange de parcelles entre la commune et les consorts ORTIZ-ICHER

Approuvé à l'unanimité

IX. Délibération n°9 Évaluation des parcelles pour l'échange avec les consorts ORTIZ-ICHER

Une estimation des terrains composants cet échange est demandé par le Notaire en charge de ce dossier. Cette estimation est faite sur la base des prix fixés par la SAFER. Après étude, M. le Maire propose d'estimer ces terrains dans une fourchette moyenne de 3000€.

Approuvé à l'unanimité

Questions Diverses :

- a) Pour info, des malfaçons ont été remarquées lors de la dernière visite de chantier. La reprise de tous ces défauts va être réalisée avant la prochaine réunion de mardi 26 octobre 2021 et sera vérifiée.
- b) M. Nicolas CANAVERA a accepté le poste de gestionnaire du gîte forestier, contrat aidé (CAE) d'une durée de 9 mois renouvelable. L'appartement communal n°3 lui sera loué à partir du 15 octobre 2021.
- c) La finalisation de la mise en place de la bibliothèque municipale est prévue pour le 21 octobre 2021.
- d) Une discussion s'engage autour du projet d'installation de mobiliers urbains sur le territoire de la commune et divers aménagements dont la création d'un jardin médiéval à côté de l'église.
- e) Une réflexion est faite au sujet de la sensibilisation des utilisateurs au tri des déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 11H00

À Pradelles-Cabardès, le 27 octobre 2021

M. le Maire,
Eric GROS